



Commission
européenne

Assurer le bien-être de tous les élèves : des contextes éducatifs exempts de violence

Résumé analytique



Education and
Training

Contacteur l'UE

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez contacter ce service :

- via un numéro gratuit : 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs peuvent facturer ces appels),
- au numéro standard suivant : +32 22999696 ou
- par e-mail via : https://europa.eu/european-union/contact_fr

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2023

© Union européenne, 2023

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Ce document a été préparé pour la Commission européenne ; cependant, il ne reflète que le point de vue des auteurs et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Toute utilisation ou reproduction de photos de tout autre matériel dont l'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur requiert l'autorisation préalable des titulaires des droits en question. Image(s) © [carloscastilla + 11900361], 2012. Source : [depositphotos.com]

Merci de citer cette publication comme suit :

Flecha, R., Puigvert, L., and Racionero-Plaza, S. (2023). 'Assurer le bien-être de tous les élèves : des contextes éducatifs exempts de violence', rapport NESET, Résumé analytique, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne. doi: 10.2766/880284.

À PROPOS DE NESET

NESET est un réseau consultatif d'experts travaillant sur la dimension sociale de l'éducation et de la formation.

La Direction générale pour l'éducation et la culture de la Commission européenne est à l'initiative de la création de ce réseau, qui a succédé à NESSE (2007- 2010), NESET (2011-2014) et NESET II (2015-2018).

PPMI est responsable de l'administration du réseau NESET. Pour toute demande, veuillez nous contacter à : info-neset@ppmi.lt.

AUTEURS :

Ramon FLECHA, Professeur titulaire, Université de Barcelone

Lidia PUIGVERT, Professor, Université de Barcelone

Sandra RACIONERO-PLAZA, Université de Barcelone

PPAIRS RÉVISEURS :

Carmel CEFAL, Université de Malte, Malte

Dragana AVRAMOV, Coordinatrice scientifique de NESET

COORDINATEUR DE LA PUBLICATION :

Loes VAN DER GRAAF, PPMI

ÉDITEUR LINGUISTIQUE :

James NIXON, Relecteur/correcteur freelance

DONNEUR D'ORDRES :**PPMI**

Gedimino ave. 50, LT - 01110

Vilnius, Lituanie

Téléphone : +370 5 2620338

Fax : +370 5 2625410

www.ppmi.lt

Directeur : Rimantas Dumčius

REMERCIEMENTS :

Nous tenons à remercier tous les acteurs des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants qui ont été interrogés ou consultés pour les rapports de données en Belgique (Flandre), en Croatie, en Allemagne (Berlin), en Italie et en Suède. En outre, nous remercions les personnes suivantes pour leurs commentaires fructueux et/ou leur soutien technique : Ayça Alayli, Sandra Van der Mespel, le Dr Jan Peeters et le Prof. Michel Vandebroek. Enfin, nous adressons des remerciements particuliers au groupe PPMI et à la Commission européenne, DG Éducation et Culture. Sans leur soutien financier, cette étude exploratoire n'aurait pas été possible.

COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture
Direction A - Stratégie politique et évaluation
Unité A.4 - Politique et évaluation fondées sur des preuves

E-mail : eac-unite-a4@ec.europa.eu

Commission européenne
B-1049 Bruxelles

Résumé analytique

L'article 19 de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (1989) stipule que « les enfants ont le droit d'être protégés contre les mauvais traitements physiques et mentaux », tandis que l'article 31 indique que « tout enfant a droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique ». Ces droits sont violés lorsque les enfants sont victimes de violences, une réalité qui touche de nombreux enfants en Europe et dans le monde. La violence à l'égard des enfants prend diverses formes, parmi lesquelles la violence sexiste (y compris le harcèlement sexuel, la violence sexuelle et la violence entre partenaires intimes), les brimades (y compris le racisme et toutes les formes d'intolérance) et la violence en ligne (cyberharcèlement) sont particulièrement répandues. L'actuelle stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant (Commission européenne, 2021a) vise à construire la meilleure vie possible pour tous les enfants dans l'UE et dans le monde, et établit qu'une telle vision ne peut être réalisée que si l'on s'attaque aux violences à l'égard des enfants et qu'on les élimine.

Lorsqu'un enfant subit une forme quelconque de violence, sa santé mentale et physique est affectée, ainsi que sa capacité à aller à l'école, à interagir socialement et à s'épanouir. L'éducation peut jouer un rôle clé en aidant les enfants victimes de violences à devenir plus résilients et peut garantir un environnement sûr à partir duquel ils acquièrent la force de faire face à l'adversité grâce à l'autonomisation. Pour les enfants qui ne sont pas victimes de violences, les contextes éducatifs peuvent être utilisés pour prévenir le risque de victimisation. De même, les actions et programmes éducatifs peuvent être l'occasion de promouvoir des systèmes intégrés de protection de l'enfance dans lesquels les différents services et autorités concernés par la sauvegarde travaillent ensemble pour soutenir l'enfant.

Ce rapport analytique présente un examen scientifique de la prévalence et de l'impact de la violence à l'égard des enfants (en particulier, les formes qui affectent le plus les enfants d'âge scolaire) et de sa relation avec les possibilités d'éducation et les résultats scolaires des élèves. Afin de faire avancer la recherche de solutions susceptibles d'éliminer les violences dans l'éducation, le rapport présente également des programmes et des actions éducatives d'Europe et du monde entier qui s'attaquent à diverses formes de violence et permettent à tous les enfants - y compris les plus vulnérables - de grandir heureux et en bonne santé, et de développer tout leur potentiel. Parmi ces programmes et actions, le rapport indique ceux qui pour lesquels des preuves d'impact social sont disponibles. Le rapport est guidé par trois questions :

- 1) Quelles sont les conséquences des violences sur le bien-être des élèves ?
- 2) Quels sont les actions et programmes scientifiquement prouvés qui traitent de la violence à l'égard des enfants ?
- 3) Comment les actions et programmes identifiés traitent-ils les conséquences de la violence à l'égard des enfants ?

Les concepts de violence à l'égard des enfants, de bien-être et d'éducation sont au cœur de ce rapport. Les principales conclusions de notre analyse documentaire approfondie sont divisées en trois grandes sections :

- 1) Preuves scientifiques des conséquences négatives de la violence à l'égard des enfants.
- 2) Preuves scientifiques sur les programmes et les actions ayant réussi à traiter les conséquences de la violence à l'égard des enfants et à promouvoir le bien-être des élèves.

3) Preuves scientifiques sur la *manière* dont ces actions et programmes efficaces traitent les conséquences de la violence à l'égard des enfants.

En ce qui concerne la première section, les résultats de l'analyse documentaire mettent en évidence plusieurs effets négatifs de la violence à l'égard des enfants. Ces effets se traduisent par une détérioration de la santé mentale des victimes de violences, une entrave au développement du cerveau et une augmentation de la probabilité de mauvais résultats scolaires et de décrochage scolaire. En outre, les preuves scientifiques examinées montrent que les enfants appartenant à certains groupes vulnérables sont plus susceptibles de souffrir des effets de la violence, notamment d'une augmentation des inégalités dont ils souffrent déjà. Ces groupes vulnérables incluent les filles, les enfants appartenant à des minorités culturelles et ethniques, ceux issus de milieux à faible statut socio-économique, les enfants réfugiés, les enfants handicapés et autres. En présentant les conclusions tirées de la documentation, cette section indique que pour les personnes concernées, l'absence de prise en compte de la violence à l'égard des enfants et du bien-être des enfants entrave leur participation réussie à l'éducation, l'égalité des chances et la pleine jouissance des droits de l'enfant.

Dans le prolongement de cet examen des impacts négatifs de la violence à l'égard des enfants, la deuxième section du rapport présente une analyse approfondie de la littérature scientifique, conduisant à l'identification d'une liste de 13 programmes et actions pour lesquels il existe des preuves scientifiques qu'ils traitent une ou plusieurs conséquences des violences mentionnées dans la section précédente. La troisième section du rapport décrit *comment* les programmes énumérés dans la section précédente atteignent leurs objectifs de prévention et d'atténuation des conséquences des violences à l'égard des enfants. Les éléments clés identifiés au cours de cette analyse comprennent la participation de la communauté, la tolérance zéro à l'égard de la violence, la formation des enseignants, l'intervention des témoins et la formation des élèves et de la communauté, fondée sur l'impact des preuves scientifiques en matière de violence à l'égard des enfants (Roca-Campos et al., 2021 ; Villarejo-Carballido et al., 2019).

Sur la base de ces résultats, la section des conclusions de ce rapport fournit des recommandations aux divers acteurs impliqués dans la protection des enfants.

